

PROJET ÉDUCATIF ENFANCE

PRÉAMBULE :

L'ancien projet éducatif enfance datant de 2009, il est apparu essentiel de le réécrire, dans la même lignée globale. Ce document doit permettre une meilleure visibilité, pour les parents, salariés, bénévoles et partenaires, des valeurs et des objectifs défendus sur le secteur.

L'écriture du projet éducatif

Suite au constat du manque d'un écrit récent cadrant notre action et mettant en perspective nos ambitions pédagogiques, l'équipe de coordination enfance a pris du temps à l'automne 2014 afin de clarifier le contenu et de réfléchir à une écriture pouvant être lisible par toutes et tous. Durant l'année 2015, un écrit a été réalisé suite à des réflexions et des amendements des instances de l'association (Commission enfance et Conseil d'administration). Des échanges ont aussi eu lieu avec l'équipe d'animation, afin de jauger la cohérence de l'écrit par rapport aux dynamiques réelles du terrain.

Ce travail se concrétise ainsi par l'écrit qui suit, Validé au CA du 25 janvier 2016.

Son articulation

Le projet éducatif est constitué de trois fiches :

- *Notre conception de l'enfance et nos ambitions pédagogiques*
- *Les espaces éducatifs pour l'enfant*
- *Le secteur enfance dans l'association*

Chaque fiche débute par un texte précisant et détaillant les fondements de notre action. Elles se concluent ensuite par des objectifs éducatifs correspondant à la thématique. Le choix a été fait de débiter par le texte afin de rendre lisible ces objectifs généraux. L'ensemble des fiches se nourrissent mutuellement mais peuvent éventuellement se lire séparément.

Le lien avec le projet social :

Ce document répond aux objectifs du projet social. Par contre, pour chaque objectif, il n'y a pas une fiche correspondante. En effet, la construction du projet social est difficilement transférable d'une manière linéaire.

Son utilisation dans la cascade des projets

Ce document va poser un cadre éducatif sur l'ensemble de nos actions. Étant diverses, la mise en pratique sera différente. Ainsi, des projets pédagogiques par action seront réalisés progressivement à partir des objectifs éducatifs. Des projets de fonctionnement et d'animation viendront préciser et compléter les projets pédagogiques.

L'évaluation

Afin de coller à la logique du projet social, dont il est prévu de rediscuter en 2017, ce projet éducatif se donne comme échéance la fin de l'année scolaire 2017/2018. Une évaluation de fond devra avoir lieu à cette échéance.

Pour ce faire, ce seront les objectifs des différents projets pédagogiques qui devront être régulièrement évalués afin de cibler si le global du projet éducatif s'est concrétisé dans de réelles actions.

Enfin, pour que ce projet ait un impact, une réelle communication auprès des familles et des salariés, permanents ou non, doit être réfléchie et discutée.

NOTRE CONCEPTION DE L'ENFANCE ET AMBITIONS ÉDUCATIVES

Notre conception de l'enfance s'inscrit dans le cadre statutaire de la Déclaration des Droits de l'enfant et dans le cadre des recherches et des expériences sur l'Éducation nouvelle.

La Convention des droits de l'enfant

« **Article 12** : Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

« **Article 13** : L'enfant a le droit à la liberté d'expression. Ce droit à la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique ou par tout autre moyen au choix de l'enfant. »

« **Article 15** : Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique. »

« **Article 19** : Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de toute autre personne à qui il est confié. »

Les acquis de l'éducation nouvelle :

- ***L'enfance a de la valeur*** (« ce n'est pas un mauvais cap à passer »).

Les travaux de psychologues démontrent que plus l'enfance est pensée en elle-même, pour elle-même, plus l'éducation a des chances d'aider les individus

dans leurs constructions de soi et dans leurs épanouissements réciproques. L'éducation est centrée sur l'enfant en tant qu'individu à part entière.

- *L'enfant a des besoins*

Des besoins vitaux comme manger, boire, se reposer,... mais aussi des besoins de sécurité physique, affective, intellectuelle et sociale. Il appartient à l'équipe de répondre à ces besoins en mettant en place un cadre sécurisant et des repères (humains, spatiaux et temporels) qui permettront à l'enfant d'agir en liberté.

L'activité est une réponse à un besoin fondamental, celui d'agir sur le monde, de se mouvoir, de produire des effets sur la réalité, qu'elle soit celle des objets ou celle des personnes qui l'entoure. L'activité par l'Agir doit laisser place à la découverte, au tâtonnement, à l'expérimentation. L'enfant a besoin d'agir au travers de nombreux moments de la vie quotidienne. Il nous semble important de favoriser l'autonomie de tous les instants de la journée et de réfléchir à la manière d'entrer en activité. Chaque enfant est un individu unique, il est donc important de respecter au mieux les rythmes de vie, les capacités, les difficultés,... de chacun et de chacune.

Enfin, agir sur le monde implique que notre travail se situe dans le réel. Ainsi, les besoins de l'enfant en terme d'imaginaire leur sont propres mais nous ne pouvons pas manipuler ce besoin. En effet, les enfants se créent des histoires, des mondes et de nouvelles vies. Mais ce sont les leurs. Nous ne pouvons pas les impliquer contre leurs souhaits dans l'imaginaire. Nous devons surtout les aider à faire la différence avec le réel, à faire le choix d'y rentrer ou d'en sortir et à échanger sur les fondements de leurs histoires.

- *Le milieu joue un rôle prépondérant dans l'éducation* : Les milieux humains, sociaux ou idéologiques sont fait de relations, de rapports d'autorité, de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Le milieu environnemental est fait de spécificités du cadre de vie, des aménagements et du matériel qui vont susciter l'envie. Ainsi, dans notre travail, nous devons prendre en compte les contextes et parcours de vie de chacun. Il s'agit pour nous de reconnaître l'enfant comme étant une personne. Cela commence par s'adresser à lui de manière sensée et correcte sans rapport de domination afin de mettre en place

des relations de respect et de confiance, préalable à tout travail sur la durée.

Considérer les milieux revient aussi à travailler les questions du collectif et de ses dynamiques. Ainsi, nous devons proposer un cadre collectif facilitant l'émancipation et l'expression de chacun avec la mise en place de règles communes et d'espaces institutionnels d'échanges et de décisions avec les enfants (« Quoi de neuf ? »; commission enfant ou autre)

- L'enfant se construit par la rencontre

Développer l'ouverture sur l'autre et sur le monde constitue un objectif récurrent au sein d'accueils de loisirs. Il nous apparaît important de le définir car, trop souvent, cette vision se limite à une découverte d'autre chose, souvent éloignée, avec des considérations parfois « exotiques ». Il est essentiel de définir notre vision éducative à ce sujet pour ne pas tomber dans des caricatures qui restreindraient l'ouverture à de la découverte. Car, pour nous, cette ouverture est le prétexte à la compréhension de l'autre, à la casse des préjugés et stéréotypes et à la construction sociale de chaque individu. En effet, cela n'a de sens que si, dans le respect du parcours de chaque enfant, elle travaille les questions culturelles, de classes sociales, de genres. Ainsi, la rencontre ne peut être vue comme une activité de loisirs à simplement consommer mais bien comme un acte éducatif tout aussi ludique qu'il puisse être.

L'ouverture prend donc du temps et nécessite à l'enfant de se connaître soi-même. Dans la période de l'enfance, il sera primordial pour lui de s'inscrire au sein de son territoire, terme d'ailleurs aléatoire et personnel selon le parcours de chacun et de chacune. En effet, parler d'ouverture sans connaître son lieu de vie peut devenir rapidement un non-sens. Borner sa construction à son simple lieu de vie est évidemment restrictif. Il est ainsi important de découvrir « d'autres choses » permettant d'ouvrir notre champ des possibles et d'effectuer des comparaisons. Notre place sera de le permettre et, aussi, de l'animer à travers des pratiques d'accompagnement culturel afin de ne pas mettre simplement l'enfant en difficulté.

- L'enfant a des droits et des devoirs.

Il a le droit de jouer et de se faire plaisir sur ses temps libres et donc, la liberté de circuler librement dans des espaces sécurisés, d'accéder à de vrais coins aménagés pour l'activité, la liberté d'attendre les propositions de l'équipe, de ce qu'il veut faire ou ne pas faire (respect du « NON »), la liberté de s'exprimer... Pour permettre à chaque personne de la collectivité de bénéficier des mêmes libertés, l'enfant se doit de respecter ceux et celles qui l'entourent ainsi que le milieu matériel dans lequel il évolue. En cas de non-respect du cadre, la question de la sanction doit être réfléchie comme un acte non punitif. Ainsi, la sanction serait définie selon ces critères :

- La sanction ne peut avoir un caractère humiliant.
- Il peut y avoir sanction si la règle et les sanctions possibles sont connues, comprises et construites avec les enfants.
- La sanction doit permettre à l'enfant de comprendre ce qu'il s'est passé et, ainsi, de s'en servir pour mieux comprendre les situations.
- La sanction doit être liée à une règle non respectée.
- L'animateur-ice ne doit pas se sentir personnellement impliqué-e dans la situation.
- La sanction doit correspondre au cadre fixé par l'ensemble de l'équipe.
- Le contexte et le vécu de chaque enfant peut faire évoluer la décision.

Objectifs éducatifs :

- ***Assurer le respect des besoins et droits de l'enfant.***
- ***Permettre à chaque enfant de faire ses choix et de se construire.***
- ***Proposer aux enfants une organisation collective des loisirs.***
- ***Accompagner les dynamiques de rencontres.***
- ***Questionner les questions culturelles et sociales au sein d'un groupe.***

LES ESPACES ÉDUCATIFS POUR L'ENFANT

Le secteur enfance travaille sur différents moments de la vie de l'enfant. Qu'ils soient extrascolaires, périscolaires ou de vacances, ils se déroulent tous sur des « temps libres », à côté des temps scolaires et des temps familiaux.

La question des temps libres

Nos accueils collectifs de mineurs font partie des acteurs de ces temps parmi d'autres. Il est possible par exemple de citer les associations sportives et culturelles, les associations confessionnelles ou même un groupe d'enfants s'occupant de manière autonome hors cadre institutionnel. Chaque enfant a donc un vécu propre de ce que sont ses temps libres.

De notre côté, nous souhaitons affirmer le caractère central de notre action, accueillant de nombreux enfants sur des temps plus ou moins longs. Certains enfants passent, sur une année, un temps comparable au temps passé dans d'autres sphères de la vie.

Il est donc impensable de considérer nos accueils comme de simples modes de garde. Effectivement, nous répondons à ce besoin mais nous ne nous limitons pas à cela.

Nos accueils ont un rôle éducatif en faisant exister, avec les enfants, des espaces de vie individuels et collectifs à travers les questions de la vie quotidienne, de la coopération, de l'entraide, de la prise de décisions et de l'expérimentation par l'Agir. Ainsi, il nous semble important de mettre en valeur les aspects éducatifs de nos accueils et nos objectifs propres liés à nos réalités et à nos positions autour des pédagogies nouvelles.

Vers une communauté éducative

L'enfant évolue donc dans différentes sphères (famille, écoles, Accueils Collectifs de Mineurs, la commune). Chaque acteur a ses propres objectifs et pratiques concernant les questions éducatives. Ainsi, il nous semble essentiel

de ne pas rester entre nos murs afin de rendre lisible notre action et de détricoter les images des « temps libres » et de mettre en œuvre les meilleures conditions possibles au bien-être des enfants.

A terme, l'enjeu est aussi de participer à des espaces de constructions communes avec les autres acteurs notamment sur la question d'accompagnements spécifiques (Situation de handicap,...)

- La famille

Le terme de famille s'entend ici dans sa multiplicité de formes (monoparentale, recomposée, homoparentale, famille d'accueil, foyer d'accueil,...).

Accueillant des enfants, nous sommes naturellement en contact avec leurs parents et/ou leurs représentant-es. Il est important de dépasser la relation de garde vers une relation d'échange sur ce que vit l'enfant sur nos accueils. Pour une relation cohérente, l'équipe doit être consciente que chaque famille a son histoire et ses pratiques propres. La relation aux familles est d'ailleurs parfois complexe ainsi que la prise de recul. Ainsi, une vigilance doit être apportée sur les manières et sur les espaces d'échanges afin d'entretenir un lien cohérent.

La question de la parentalité est donc parfois complexe. Ainsi, le secteur enfance sera amené à proposer des rencontres et des espaces aux familles selon les constats réalisés sur le terrain.

L'équipe devra aussi permettre les retours critiques sur notre action afin d'améliorer et de clarifier celle-ci.

- L'école

L'école est un partenaire clé pour nos structures. Intervenant quotidiennement avec les mêmes enfants que nous, des échanges doivent être ritualisés et réciproques. La vie des collectifs et de chaque enfant ne s'arrête pas à la frontière de l'école et de nos accueils. Ainsi, sans communication, aucune réponse cohérente ne peut être proposée en cas de besoin. Évidemment, nos approches pouvant être différentes, ces rencontres pourront parfois déboucher ou non sur des observations et des pratiques communes. Mais l'important est d'apprendre à connaître nos pratiques respectives afin de s'en nourrir et, à

minima, de cibler les possibles.

- Les acteurs institutionnels

Localement, nous travaillons sur les temps des loisirs, en tant que partenaires pédagogiques et financiers, avec les communes de Saint-Mars de Coutais et de Port Saint Père et avec La Communauté de Communes Coeur Pays de Retz. Tout naturellement, nous souhaitons être dans une démarche de construction avec ces acteurs afin que notre action colle avec leurs réalités et leurs constats de territoires, tout en rendant notre action compréhensible sur nos fondements pédagogiques.

Parallèlement, nous travaillons avec certains acteurs institutionnels du secteur de l'animation. Il est possible de citer la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 44, la Caisse d'Allocations Familiales 44, la Protection Maternelle Infantile de Loire-Atlantique et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique. Outre le fait d'être financé par certains de ces partenaires, nous souhaitons être à l'écoute de leurs conseils pédagogiques et législatifs, des orientations qu'ils impulsent (parentalité,...) et de leurs propositions de formations et de travaux en réseau permettant à notre structure d'évoluer et d'avancer.

Ainsi et, avec l'ensemble de nos partenaires, le secteur enfance devra être dans une logique de participation active dans tous les espaces de travail et de clarté sur nos actions.

- Autres acteurs

Cet écrit est centré sur certains acteurs éducatifs avec qui nous travaillons quotidiennement. Évidemment nous souhaitons être dans la même démarche auprès des autres acteurs éducatifs (Associations sportives et culturelles, Assistant social, Multi-Accueil, Mouvements d'éducation nouvelle et d'éducation populaire comme AR44 et les Cémea PDLL, accueils de loisirs du territoire,...).

Comme pour les enfants, notre secteur devra être acteur dans toute dynamique locale permettant de porter nos valeurs et de rencontrer et comprendre les autres pratiques et réalités des acteurs locaux de l'éducation.

L'enfant, évoluant sur un territoire, il nous semble enfin important d'être en lien et de connaître les différents acteurs du tissu associatif.

Objectifs éducatifs :

- ***Affirmer notre place au sein de la communauté éducative tout en proposant des ponts et partenariats avec les acteurs de l'éducation des enfants.***
- ***Accompagner les parents sur les questions de parentalité***
- ***Favoriser la découverte de son territoire.***

LE SECTEUR ENFANCE DANS L'ASSOCIATION

Nos accueils et diverses actions, pour être cohérentes, s'inscrivent nécessairement dans une logique globale définie par le projet social.

Au sein du secteur enfance

Tous les moments de la vie de l'enfant ont leurs spécificités mais s'enchaînent et se chevauchent d'une façon étroitement liée. Par exemple, il y a une continuité pour l'enfant de passer d'un temps scolaire à un autre périscolaire. Mais dans les faits, les fonctionnements et objets de ces deux entités sont différents, impliquant une coupure pour l'enfant. Comme vu dans un point précédent, ces questions se travaillent pour plus de cohérence. La question se pose alors de la même manière dans nos accueils de loisirs enfance. Nous travaillons sur des moments différents mais devons être cohérents. Car, que ce soit un temps périscolaire ou un temps de vacances, le fond de nos actions reste le même avec des principes, des règles et des possibles communs. Cela permet aussi à l'enfant d'avoir des repères et de pouvoir évoluer facilement dans cette multiplicité de temps de la vie. Nous ne pourrions donc pas dissocier ces accueils.

Ce principe n'est pas simple et nécessite pour l'ensemble de l'équipe du temps pour réfléchir, échanger et construire cette cohérence. Il implique aussi l'équipe de coordination enfance dans un travail d'échange et de réseau.

Avec les autres secteurs

Au sein de l'association, nous travaillons la cohérence entre les secteurs car nous considérons que chaque individu peut au travers de sa vie être amené à évoluer aisément dans nos différents accueils (petite enfance, jeunesse, espace de vie sociale, administratif). Le dire est chose facile mais le mettre en pratique nécessite des actes.

Tout d'abord, chaque secteur ayant ses réalités et ses cultures professionnelles propres, il est important d'apprendre à se connaître. Pour ce faire, les salariés de l'enfance doivent participer aux espaces de rencontres (rencontres inter-secteurs, journées pédagogiques,...). Pour concrétiser ces rencontres, des actions communes doivent être menées en direction de nos publics et permises

à l'ensemble des salariés au travers des pots d'heures « vie associative ». Enfin, à travers des passerelles et nos échanges d'informations, notre travail doit permettre un mieux-vivre aux enfants que nous accueillons ou que nous accueillerons. Pour cela, le travail de l'équipe de coordination sera essentiel car il constitue un préambule permettant à chacun de s'inscrire dans ce processus. Ces pistes ne pourront être réalisées que si le secteur enfance continue à s'engager dans cette voie et à s'en donner les moyens humains.

Au sein des instances de l'association

Institutionnellement, notre secteur s'inscrit dans le projet social fixant le cadre politique et social de l'association. Dans cet écrit, la relation salariés/bénévoles est centrale. Pour un fonctionnement cohérent à notre vision de l'Éducation populaire, les décisions et orientations ne peuvent être du seul fait de l'équipe salariée, point traité notamment dans les deux paragraphes précédents. En effet, travailler les questions d'horizontalité avec les enfants, ne nous dédouane pas de le faire au sein de nos institutions. Ainsi, le Conseil d'Administration, par le biais de la co-présidente enfance et de la commission enfance, doit pouvoir être au courant des réalités et questions de fond liées à nos accueils pour acter, lorsqu'il le faut, la voie à suivre pour le secteur. Enfin, à travers l'Assemblée Générale et la relation quotidienne, le secteur doit pouvoir rendre compte et expliciter le projet auprès des adhérents.

Objectifs Éducatifs :

- ***Travailler la cohérence pédagogique entre nos divers accueils.***
- ***Rendre lisible les actions et orientations vis à vis des organes décisionnels de l'association et de ses adhérents.***